https://www.snetap-fsu.fr/Il-doit-y-a-avoir-un-coordinateur-de-l-animation-dans-chaque-etablissement.html

Il doit y a avoir un coordinateur de l’animation dans chaque établissement

- Questions... Réponses ! - Q&R Corpo - FAQ ESC / ALESA -

Date de mise en ligne : samedi 30 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

FAUX

« Dans chaque site de l’EPLEFPA, lorsque la chaire d’animation (équipe d’enseignants d’ESC) compte au moins 3 enseignants d’ESC, un coordinateur de l’animation est proposé par les enseignants d’ESC et validé par le directeur d’EPLEFPA ou, à défaut, désigné par le directeur de l’EPLEFPA. »

Copyright © SNETAP-FSU